«Daniel DUBOIS obtient la création d'une mission d'information sur la simplification des normes qui pèsent sur les agriculteurs»

10/04/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Daniel DUBOIS obtient la création d'une mission d'information sur la simplification des normes qui pèsent sur les agriculteurs

Daniel Dubois, sénateur UDI-UC de la Somme, a obtenu ce jour au Sénat lors de l'examen du texte sur l'avenir de l'agriculture la création d'une mission d'information sur la simplification des normes qui pèsent sur les agriculteurs.

« Les normes encadrant la profession d'agriculteurs sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus strictes. Cela engendre des difficultés pour les agriculteurs installés, mais aussi pour ceux qui souhaitent s'installer. L'origine de ces règles est double : nationale et européenne. » affirme Daniel Dubois.

Pour le sénateur le constat est clair : *« La France applique les normes communautaires de manière encore plus stricte que demandé par Bruxelles. »*

Daniel Dubois a donc déposé un amendement proposant d'établir annuellement un rapport permettant de se rendre compte de la différence entre les normes édictées par l'Union européenne et leur application réelle en France.

Il a été acté, sur proposition du Président de la Commission des Affaires économiques, de mettre en œuvre cet amendement sous forme d'une mission d'information.

« La simplification, cela doit aussi être pour l'agriculture ! » conclut Daniel Dubois.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC